

DÔM QUANTALYS 90

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 31/12/2025

DÔM FINANCE



Sommaire

Informations concernant les placements et la gestion	4
Rapport d'activité	10
Rapport du commissaire aux comptes	14
<u>COMPTES ANNUELS</u>	
Bilan	19
Actif	19
Passif	20
Compte de résultat	21
<u>ANNEXE</u>	
Stratégie et profil de gestion	24
Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices	25
Règles & méthodes comptables	26
Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	28
Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice	29
Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions	30
Expositions directes et indirectes sur les différents marchés	31
Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)	31
Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition	31
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)	32
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité	33
Exposition directe sur le marché des devises	34
Exposition directe aux marchés de crédit	35
Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie	36
Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion	37
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	39
Créances et dettes - ventilation par nature	39
Frais de gestion, autres frais et charges	40
Engagements reçus et donnés	42
Acquisitions temporaires	42
Instruments d'entités liées	43
Détermination et ventilation des sommes distribuables	44
Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	44
Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	45
Inventaire des actifs et passifs	46
Inventaires des IFT (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)	47
Inventaire des instruments financiers à terme (utilisés en couverture d'une catégorie de part)	50

Inventaire des opérations à terme de devise (utilisées en couverture d'une catégorie de part)	50
Synthèse de l'inventaire	51

Commercialisateur	DÔM FINANCE
Société de gestion	DÔM FINANCE 39, rue Mstislav Rostropovitch - 75017- PARIS.
Dépositaire et Conservateur	SOCIETE GENERALE SA 75886 Paris Cedex 18.
Centralisateur	SOCIETE GENERALE 32, rue du Champ de Tir - 44000 Nantes.
Commissaire aux comptes	DELOITTE&ASSOCIÉS 185 avenue Charles de Gaulle, 92200, Neuilly sur Seine. Représenté par Monsieur Stéphane COLLAS.

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Le Fonds commun de placement est un Fonds commun de placement de capitalisation.

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Garantie :

Néant.

Objectif de gestion :

Le Fonds a pour objectif de sur performer l'indicateur de référence composé à 20% de l'€STR, 35% de l'EuroMTS 5-7 ans et à 45% de l'indice Dow Jones Eurostoxx 50 par une répartition des investissements entre les marchés d'actions (à hauteur de 45% de l'actif net minimum) et les marchés d'obligations et autres titres de créance (à hauteur de 20% de l'actif net minimum).

Indicateur de référence :

L'indicateur composé à 20% de l'€STR, 35% de l'EuroMTS 5-7 ans et à 45% de l'indice Dow Jones Eurostoxx 50 peut constituer un élément de comparaison a posteriori de la performance.

Cependant, à tout moment, la composition du fonds pourra ne pas refléter celle de l'indicateur, afin de rester en adéquation avec son objectif de gestion.

L'indice Ester (€STR - Euro Short Term rate) correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone Euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque de la zone Euro. Il est disponible sur le site Internet www.ecb.europa.eu

L'indice EuroMTS 5-7 ans est un panier composé d'emprunts émis par les Etats de la zone euro dont l'échéance est comprise entre 5 ans et 7 ans calculés coupons réinvestis.

L'indice Dow Jones Eurostoxx 50 est un indice de référence homogène représentatif des grandes valeurs européennes. Il est constitué de 50 valeurs européennes sélectionnées parmi les pays de la zone Euro et s'entend dividendes réinvestis.

Les codes tickers Bloomberg de ces indices sont :

Ester : ESTR

DOW JONES EURO STOXX 50 (exprimé en euros, coupons réinvestis) : SX5T

Euro MTS 5-7 ans (exprimé en euros, coupons réinvestis) : EMTXCC

Pour info, calculé par London Stock Exchange, l'indice Euro MTS 5-7 ans (exprimé en euros, coupons réinvestis) représente les principales obligations gouvernementales de la zone Euro à 5-7 ans. Les informations sur cet indice sont disponibles sur le site <http://www.lseg.com>. A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence, LSE Group n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Pour info, calculé par STOXX, l'indice DOW JONES EURO STOXX 50 (exprimé en euros, coupons réinvestis) représente les principales valeurs de la zone Euro. Les informations sur cet indice sont disponibles sur le site <http://www.stoxx.com>. A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence, STOXX n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Stratégie d'investissement :

Le fonds : DÔM QUANTALYS 90 a recours à la multigestion, approche qui consiste à rechercher les OPCVM et/ou FIA qui montrent leur capacité à générer une surperformance, de manière récurrente, par rapport à leurs pairs.

Les deux objectifs majeurs de la multigestion active mise en œuvre dans : DÔM QUANTALYS 90 sont :

La diversification des risques par la sélection d'une pluralité de gestionnaires et de techniques élaborées de gestions utilisées

Une modélisation simple de construction de portefeuille pour le suivi de l'efficacité globale en termes de couple rendement - risque.

Tableau de synthèse des investissements et des expositions possibles par classe d'actifs et instruments :

	Investissements		Expositions	
	Min	Max	Min	Max
Titres de créance	0	20	20	100
Actions	0	20	0	90
Obligations convertibles	0	20		
OPC	0	100		

Ainsi, le fonds DÔM QUANTALYS 90 pourra investir : jusqu'à 100% de son actif en parts ou actions d'OPCVM dont 30% en FIA de toutes zones géographiques gérés par la société de gestion DÔM Finance ou par une société de gestion externe, agréée par l'AMF.

Le fonds DÔM QUANTALYS 90 pourra investir dans des OPCVM et/ou FIA libellés en Euros investis principalement en actions, obligations, TCN et produits monétaires des pays de l'OCDE. et de toutes zones géographiques.

De façon très accessoire, le gérant pourra investir dans des titres en direct : obligations ou actions, libellées en Euros, sur tous les secteurs d'activité, sans distinction de taille de capitalisation.

Dôm Finance ne recourt pas systématiquement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation pour évaluer la qualité de crédit d'un instrument financier, mais dispose de ses propres méthodes d'évaluation et de gestion des risques associés aux actifs détenus par ses fonds. Nous utilisons la même échelle que Standard and Poor's (AAA, AA+, etc.), mais les notations elles-mêmes sont produites en interne et peuvent diverger (dans les deux sens) des notes produites par S&P même si elles sont souvent identiques.

Le fonds a pour objet la gestion d'un portefeuille d'OPC, d'actions et d'obligations de sociétés de toutes tailles, principalement cotées sur les places d'Europe, d'Asie et d'Amérique.

Le fonds est principalement investi sur des OPCVM et/ou FIA ou titres libellés en Euros.

Le fonds peut par ailleurs investir, directement ou au travers d'autres OPCVM et/ou FIA, dans des titres convertibles ou échangeables jusqu'à 20% maximum de l'actif.

Le fonds prend des positions directionnelles en fonction des anticipations de la société de gestion sur l'orientation des marchés européens d'obligations et d'actions. Cette stratégie, principale source de valeur ajoutée du fonds, se traduit par des surexpositions ou des sous-expositions aux marchés d'obligations et d'actions plus ou moins importantes afin d'optimiser l'allocation du fonds en fonction de l'évolution des marchés concernés.

La construction dynamique du portefeuille sous contraintes s'élabore à partir : D'une analyse des décorrélations entre les fonds, D'un suivi de la volatilité globale de l'allocation,

D'une analyse statistique de l'allocation par back-testing

Une fois l'exposition du fonds, sur les marchés actions et les marchés d'obligations et autres titres de créance, optimisée, sous les contraintes de gestion retenues par classes d'actifs, en fonction des conditions de marché, le gérant cherche à maximiser le rendement de chacune des classes d'actifs représentée en ayant recours à la diversification, au travers d'OPCVM et/ou FIA sélectionnés pour leurs opportunités de performances.

Le processus de sélection de fonds réalisé par les gérants de DÔM Finance vise à sélectionner les meilleurs OPCVM et/ou FIA en évaluant leur potentiel de performance et de stabilité.

A partir d'un univers de référence, large et hétérogène, un « univers investissable d'OPCVM et/ou FIA » est construit par l'application de critères de rejet fournis par QUANTALYS France.

Les OPCVM et/ou FIA retenus font l'objet d'un classement par stratégies comparables, et soumis à une étude approfondie, quantitative et qualitative. Au travers de ces filtres, les gérants de DÔM QUANTALYS 90 identifient les fonds qui leur semblent présenter le meilleur potentiel.

Les analyses quantitatives sont réalisées sur la base d'une modélisation interne à DÔM Finance, en fonction de données actuelles et passées :

- Actifs sous gestion,
- Performance,
- Risque absolu et risque relatif, mesurés au travers d'éléments tels que volatilité, convexité, ratio de Sharpe,
- Les analyses qualitatives sont menées au travers de rencontres avec les équipes de gestion, et par une forme simplifiée de « due diligence ».

Les principaux éléments pris en compte sont :

L'environnement de la société de gestion,

La philosophie d'investissement et l'éthique de fonctionnement de la société de gestion, Le track record du gérant du fonds et stabilité de l'équipe,

Le processus d'investissement spécifique du fonds considéré,

La qualité de la communication : relation et information de la clientèle institutionnelle,

La sécurité de la chaîne de gestion : dépositaire, conservateur, et le cas échéant, « prime broker ».

Dans un objectif de meilleur contrôle des risques, les gérants de DÔM QUANTALYS 90 ont listé les cas pour lesquels le fonds est mis sous surveillance pour trois mois minimums et sort donc provisoirement de l'« univers investissable d'OPCVM et/ou FIA » :

Changements importants dans la gestion de l'OPCVM sans avertissement préalable de DÔM Finance, ou avec avertissement tardif,

Départ du gérant non communiqué à DÔM Finance,

Forte dégradation de la qualité des contacts avec le gérant de l'OPCVM,

Problèmes opérationnels récurrents, sans information ou explication auprès de DÔM Finance

2/ Actifs (hors dérivés intégrés)

1. Actions :

Dans la limite de 20% le fonds peut être investi en actions, libellées en Euros, sur tous les secteurs d'activité, sans distinction de taille de capitalisation.

2. Titres de créances et instruments du marché monétaire :

Dans la limite de 20% le fonds peut être investi en obligations, libellées en Euros, émises par un Etat de l'OCDE, ou par un émetteur privé, dans la mesure où celui-ci bénéficie d'une notation dite « investment grade ». Sont considérés « investment grade » les titres de créance notés à un niveau d'au moins BBB- par Standard & Poor's Ratings Services, Baa3 par Moody's Investors Service Inc ou appréciés à un niveau équivalent par Fitch Ratings. S'ils ne sont pas notés, ils doivent être désignés comme étant de qualité équivalente par le gestionnaire financier.

3. Parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA :

Les OPCVM et/ou FIA « actions »

Le fonds est investi principalement sur les marchés européens d'actions à hauteur de 0% minimum et de 90% maximum de l'actif net.

Une diversification géographique et thématique peut être mise en œuvre. Cette diversification thématique peut se faire :

par style de gestion :

le gérant de DÔM QUANTALYS 90 est amené régulièrement à investir sur des OPCVM et/ou FIA ayant pour particularité de suivre un style de gestion marqué, de type rendement ou croissance ;

par taille de capitalisation :

le gérant de DÔM QUANTALYS 90 peut investir dans des OPCVM et/ou FIA spécialisés par tailles d'actifs : valeurs à large capitalisation, valeurs moyennes et/ou petites capitalisations

et/ou par secteur :

le gérant de DÔM QUANTALYS 90 peut être amené à investir sur des OPCVM et/ou FIA investis exclusivement sur un ou plusieurs secteurs.

Les OPCVM et/ou FIA « obligations et autres titres de créance »

Le fonds est exposé au minimum à 20% de l'actif net principalement sur les marchés d'obligations et autres titres de créance .

Ces OPCVM et/ou FIA peuvent être investis aussi bien sur de la dette d'Etat que sur des émetteurs privés, banques ou corporates. Néanmoins, la part des OPCVM et/ou FIA strictement investis sur des titres dits « spéculatifs » est limitée à 20% de l'actif net. Sont considérés « spéculatif » les titres de créance notés à un niveau strictement inférieur à BBB- par Standard & Poor's Ratings Services, Baa3 par Moody's Investors Service Inc ou appréciés à un niveau équivalent par Fitch Ratings. S'ils ne sont pas notés, ils doivent être désignés comme étant de qualité équivalente par le gestionnaire financier.

Le gérant opte pour une gestion active de la sensibilité. La part d'OPCVM et/ou FIA Long Terme sensibles sera réduite en cas d'anticipations de hausse des taux longs, au profit d'OPCVM et/ou FIA de trésorerie, ou Court Terme. A l'inverse, elle sera privilégiée, dans la limite des proportions ci-dessus en cas d'anticipation de baisse des taux. La sensibilité maximale de l'ensemble des investissements sur les marchés de taux est fixée à 10.

Le fonds peut par ailleurs investir, directement ou au travers d'autres OPCVM et/ou FIA, dans des titres convertibles ou échangeables jusqu'à 20% maximum de l'actif.

4/ Instruments Financiers dérivés :

a) Nature des marchés d'intervention :

- marchés à terme réglementés des pays de la Communauté européenne

b) Risques sur lesquels le gérant peut intervenir :

- actions
- taux

c) Nature des interventions :

- couverture, exposition des risques action, taux.

d) Nature des instruments utilisés :

- futures, options.

e) Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

Dans le but de réaliser son objectif de gestion, le fonds pourra intervenir sur les instruments financiers à terme, fermes et conditionnels, négociés sur les marchés de toutes zones géographiques. Ces opérations seront effectuées dans la limite de 100% maximum de l'actif du fonds. Le FCP pourra à ce titre utiliser les instruments dérivés dans un objectif de protection et/ou d'exposition aux risques taux et actions.

5/- Titres intégrant des dérivés :

a) Risques sur lesquels le gérant désire intervenir et nature des interventions :

Risque actions.

b) Nature des interventions :

Le gérant peut prendre des positions dans un but de couverture et/ou d'exposition.

c) Nature des instruments utilisés :

Le gérant peut investir dans des obligations convertibles et assimilées.

La sélection des obligations convertibles s'effectue après analyse de leur structure, de la qualité de crédit de leur émetteur et de l'action sous-jacente.

d) Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

Le fonds peut par ailleurs investir, directement ou au travers d'autres OPCVM et/ou FIA, dans des titres convertibles ou échangeables jusqu'à 20% maximum de l'actif.

6/ Dépôts : Le gérant de DÔM QUANTALYS 90 peut avoir recours aux dépôts dans la limite réglementaire de 100%.

7/ Liquidité : La gestion des liquidités est faite à titre accessoire.

8/ Emprunts d'espèces : Néant

9/Acquisition et cession temporaire de titres :

L'OPCVM peut effectuer des acquisitions et des cessions temporaires de titres :

- Prises en pension et emprunts de titres par référence au Code Monétaire et Financier,
- Mises en pension et prêts de titres par référence au Code Monétaire et Financier. Nature des interventions :

L'ensemble de ces opérations est limité à la réalisation de l'objectif de gestion soit afin d'optimiser la gestion de la trésorerie, soit dans un but d'optimisation du rendement du portefeuille.

Dans le cadre de ces opérations, le FCP peut recevoir / verser des garanties financières (collatéral) dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique «Gestion des garanties financières ».

Rémunération :

La rémunération sur les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres bénéficie exclusivement à l'OPCVM. Des informations complémentaires figurent à la rubrique « frais et commissions ».

Gestion des garanties financières

Dans le cadre des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, l'OPCVM peut recevoir à titre de garantie (collatéral) des espèces. Le collatéral espèce reçu est réinvesti conformément aux règles applicables.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le profil de risque du FCP est adapté à un horizon d'investissement supérieur à 5 ans.

Les risques auxquels s'expose le porteur au travers du FCP sont les suivants :

L'OPCVM n'offrant pas de garantie, il suit les fluctuations de marché pouvant l'amener à ne pas restituer le capital investi.

L'ampleur de ces fluctuations peut être décomposée par facteurs de risque. Néanmoins, ces facteurs sont également des sources de valeur ajoutée, sur lesquelles le portefeuille investit dans le but de générer de la performance. Parmi l'ensemble des facteurs de risque / valeur ajoutée qui sont à leur disposition, le gérant de DÔM QUANTALYS 90 s'attache à gérer à tout instant son budget de risque en privilégiant les sources faisant l'objet de convictions fortes.

Les fonds placés par le souscripteur de DÔM QUANTALYS 90 sont principalement investis dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés. En particulier, le portefeuille peut être investi jusqu'à 100% dans des OPCVM et/ou FIA dont les gains comme les risques sont transférés directement à ses porteurs. En plus des risques propres au portefeuille lui-même, les risques listés ci-dessous incluent ceux auxquels est exposé le portefeuille à travers les OPCVM et/ou FIA qu'il détient.

Risque de perte en capital : La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital. Le capital initialement investi est exposé aux aléas du marché, et peut donc, en cas d'évolution boursière défavorable, ne pas être restitué intégralement.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, produits de taux) et/ou sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les valeurs les plus performants. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et la valeur liquidative du fonds pourrait baisser.

Les principaux risques associés aux investissements, qu'ils soient réalisés de manière directe ou via OPCVM et/ou FIA, sont les suivants :

Risque de taux : Une partie du portefeuille peut être exposée en instruments de taux d'intérêt en direct et/ou accessoirement en OPCVM et/ou FIA entre 70% et 100%. En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des produits investie en taux fixe peut baisser et pourra faire baisser la valeur liquidative.

Risque de crédit : Une partie du portefeuille peut être exposée en obligations ou titres de créances émis par des émetteurs privés et le FCP peut être exposé au risque de crédit sur ces émetteurs privés. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs privés, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de le rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur des obligations privées peut baisser et faire baisser la valeur liquidative.

Risque lié aux investissements dans des titres spéculatifs (haut rendement) : Les titres de notation inférieure à BBB- qui présentent un risque accru de défaillance, sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes. Ceci pourrait entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Risque lié aux obligations convertibles : La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de marché actions : Les marchés actions peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale, et des résultats des entreprises. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Risque lié à l'investissement sur les actions de petite capitalisation : En raison de leurs caractéristiques spécifiques, ces actions peuvent présenter des risques pour les investisseurs et peuvent présenter un risque de liquidité du fait de l'étroitesse éventuelle de leur marché.

Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs.

Risque de contrepartie : Le risque de contrepartie sur un même cocontractant est le risque que celui-ci manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'OPCVM à subir une perte financière. Ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

À titre accessoire :

Risque de change : Le fonds peut être exposé au risque de change. Les titres et/ou les OPCVM et/ou FIA sous-jacents peuvent être exposés à un risque de change par leur exposition à une ou plusieurs devises hors euro. Il s'agit du risque de baisse de la devise de libellé des titres détenus par rapport à la devise de référence du portefeuille : Euro. En cas de hausse de l'euro par rapport aux autres devises, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :**Souscripteurs concernés :**

Part : tous souscripteurs

Le FCP peut servir de support à des contrats d'assurance vie libellés en unités de compte.

Profil type de l'investisseur :

Le profil de risque de DÔM QUANTALYS 90 le destine à être souscrit par des porteurs souhaitant investir dans un produit mixte avec une forte exposition aux marchés actions.

Le Fonds commun de placement peut servir de support à des contrats d'assurance vie ou de capitalisation et s'adresse à des souscripteurs qui recherchent un placement mixte en produits d'obligations et actions, en acceptant un risque de fluctuation de la valeur liquidative sur la durée de placement recommandée.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce FCP dépend de la situation personnelle de chaque investisseur; pour le déterminer, il s'agit de tenir compte de son patrimoine personnel, des besoins actuels et de la durée de placement mais également du souhait de prendre des risques ou de privilégier un investissement prudent. Il est fortement recommandé de diversifier suffisamment tous ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques d'un seul OPCVM.

Durée minimum de placement recommandée : Supérieure à 5 ans**Indications sur le régime fiscal :**

- Le Fonds commun de placement peut servir de support à des contrats d'assurance vie et de capitalisation.
- Le Fonds commun de placement n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés.
- Selon le principe de transparence, l'administration fiscale considère que le porteur est directement détenteur d'une fraction des instruments financiers et des liquidités détenues dans le Fonds commun de placement.
- Le régime fiscal applicable aux plus ou moins-values réalisées par le Fonds commun de placement dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction des Fonds. Si l'investisseur n'est pas sûr de sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller ou à un professionnel.
- Les retenues à la source sont à la charge du Fonds commun de placement.
- Le Fonds n'opte pas pour la TVA

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- La valeur liquidative est disponible dans les locaux de la société de gestion.
- Le prospectus de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de Dôm Finance- Service commercial -39, rue Mstislav Rostropovitch - 75017- PARIS. Tél : 01.45.08.77.50.
- Date d'agrément par l'AMF : 23 juin 2006.
- Date de création du Fonds : 10 août 2006.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

1/ Politique de gestion

a. L'année 2025 : Disparité des performances et volatilité

L'année 2025 a été contrastée pour les principaux actifs financiers. Alors que les actions européennes et plus globalement mondiales réalisaient une performance élevée et que les cours de l'or et des métaux précieux battaient des records, le dollar reculait nettement tout comme les marchés de dettes souveraines malgré des politiques monétaires toujours accommodantes. L'année a également été marquée par des épisodes de forte volatilité dont l'origine réside largement dans le caractère erratique de la politique de la nouvelle administration américaine dans 3 domaines cruciaux, les relations commerciales, le dollar, la géopolitique mondiale.

- Forte performance des actions européennes malgré la guerre commerciale

Les indices européens d'actions ont entamé l'année 2025 sur une note très positive, portés principalement par des résultats et des perspectives des sociétés mettant en lumière leur valorisation relative attractive, mais aussi par l'anticipation de plans de relance massifs en Allemagne.

Cet élan allait être coupé net par la montée des craintes relatives à la politique commerciale américaine et son tournant protectionniste. Amorcé dès le mois de mars, par l'annonce de taxes douanières sur l'acier et l'aluminium ainsi que sur les importations en provenance du Canada et du Mexique, ce virage vers le protectionnisme allait trouver son point culminant le 2 avril, décrété « Liberation Day » par Donald Trump qui annonçait des tarifs douaniers exorbitants frappant l'ensemble des partenaires commerciaux, par exemple, 25% sur les importations en provenance de l'Union européenne, du Japon et de la Corée, 54% pour celles venant de Chine. S'ensuivait un mini séisme financier alimenté par la crainte d'un choc à la fois inflationniste par la répercussion sur les prix des augmentations des tarifs et récessif par le ralentissement du commerce mondial : le SnP et la plupart des indices mondiaux plongeaient de plus de 10% en quelques séances, le dollar chutait dans les mêmes proportions, le taux 10 ans s'envolait de 50 bps témoignant de la défiance des investisseurs internationaux envers les actifs américains. Face à la pression des marchés, le Président américain faisait rapidement volteface et suspendait l'application des hausses de tarifs au-delà de 10pc ouvrant la période des négociations, permettant un fort rebond des indices qui se poursuivait en mai.

Les négociations avec l'Union européenne se soldaient au mois d'août par un accord instaurant un tarif général de 15% sur les exportations vers les USA, accord peu favorable mais qui laissait mutiques des marchés fatalistes.

- Les banques centrales à la rescousse

Comme l'année précédente, les actions européennes ont été soutenues, au moins au premier semestre par la poursuite par la BCE de sa politique de baisse de ses taux directeurs. Permise par le ralentissement de l'inflation et favorisée par une croissance plutôt faible notamment en Allemagne, elle s'est traduite par 4 baisses de 25 bps pour ramener le taux de dépôts à 2%, niveau considéré comme le taux neutre et justifiant une pause prolongée.

Mais l'action la plus favorable pour les marchés actions est venue de la FED qui a non seulement ré-enclenché en septembre un nouveau cycle de baisse de ses taux directeurs (3 baisses de 25 bps réalisées fin 2025) mais a également repris la politique d'expansion de son bilan.

La conjonction de ce contexte monétaire favorable et d'un environnement macroéconomique en amélioration avec notamment des perspectives de croissance revues à la hausse, favorisait les actions européennes qui terminaient l'année 2025 sur un tempo haussier soutenu, particulièrement pour le secteur bancaire et les secteurs cycliques semis conducteurs, construction, métaux, énergie, tandis que le secteur automobile, celui du luxe ou encore des logiciels accentuaient leur baisse.

- Hausse des rendements des taux longs souverains.

2025 a en revanche été négative pour les marchés européens de dettes souveraines. Ils ne se sont jamais véritablement remis du double choc causé au mois de mars par les craintes inflationnistes avivées par les premières hausses des tarifs douaniers américains et surtout par l'annonce de 2 plans de relance massifs en Allemagne pour un montant cumulé de près de 1000 milliards d'euros. Voir l'Allemagne s'affranchir de ses propres règles de limitation de l'endettement et quitter le camp de la discipline budgétaire a provoqué une envolée des rendements du Bund 10 qui se tendait de plus de 50 bps dont 30 le jour de l'annonce pour approcher les 3%, entraînant une tension sur l'ensemble des taux des dettes d'Etat. Malgré une détente à la mi-avril avec la marche arrière sur les tarifs opérés par D Trump, ce thème de l'augmentation des besoins de financement continuait de résonner toute l'année, d'autant que l'arrêt de la dynamique de baisse des taux directeurs de la BCE privait les marchés d'un facteur de soutien.

Les marchés du crédit corporate étaient mieux orientés grâce au resserrement des spreads.

- Baisse du dollar, hausse de l'or

2025 a également été marquée par l'accélération du mouvement de dédollarisation du monde financier. Ce mouvement structurel lié à la remise en cause de l'hégémonie américaine par la montée en puissance d'économies concurrentes dont la Chine a été amplifiée par un certain nombre de facteurs particuliers qui ont pour point commun le caractère erratique de la politique menée par le nouveau Président : annonces spectaculaires suivies de volte-face sur les tarifs douaniers, déclarations intempestives en faveur de la baisse du dollar, politique assumée d'augmentation des déficits, attaques répétées contre la FED,

illisibilité de la politique extérieure, tout cela contribue à l'installation d'un climat de défiance et d'une prime de risque négative sur la devise américaine.

Dans ce contexte d'incertitudes commerciales, de tensions persistantes en Ukraine, à Gaza et en Iran, de politiques monétaires et budgétaires toujours plus accommodantes, les actifs refuges ont fortement progressé. L'or a enregistré une performance historique, soutenue par la baisse du dollar, les achats des banques centrales et la recherche de protection face aux risques géopolitiques et commerciaux.

Au total, 2025 a été une année heurtée, marquée par le retour du protectionnisme américain, la faiblesse du dollar et des marchés de taux, dans un environnement de marchés actions performants mais durablement plus volatils.

b. Stratégie d'investissement

Au terme de son exercice, notre fonds DÔM QUANTALYS 90 gagne +13.99%. Sur la période, l'indice gagne +9.09%.

L'actif net du fonds au 31/12/2025 s'élève à 3 605 987 euros.

Le fonds a été porté principalement par la performance robuste de l'obligataire. L'écart avec l'indice sur l'année vient de la nette sous performance des actifs français par rapport aux autres actions européennes.

A la fin 2025, l'allocation est de 14% Obligations, 59% Actions, 27% Fonds Mixtes.

c. Perspectives 2026 : un environnement international instable

L'année 2026 s'ouvre dans un contexte international caractérisé par une incertitude politique élevée et par une volatilité accrue sur les marchés financiers. Les dynamiques économiques demeurent globalement résilientes, mais les facteurs géopolitiques, commerciaux et budgétaires jouent désormais un rôle déterminant dans l'orientation des marchés.

D'abord, les relations commerciales internationales constituent l'une des principales sources d'instabilité. La multiplication de mesures tarifaires et la renégociation de certains accords commerciaux, notamment sous l'impulsion de l'administration Trump, contribuent à modifier progressivement les équilibres de la mondialisation. Dans le même temps, plusieurs initiatives diplomatiques (notamment autour de zones stratégiques comme le Groenland) illustrent un climat international plus tendu. La poursuite du conflit en Ukraine demeure un facteur d'incertitude majeur pour l'Europe, tant sur le plan énergétique que sur le plan sécuritaire, tandis que d'autres tensions régionales continuent d'alimenter l'instabilité mondiale.

Dans cet environnement, l'évolution des politiques monétaires restera un élément central pour les marchés. Courant 2025 de nombreuses banques centrales ont entamé un mouvement d'assouplissement. La BCE a été active avec 4 baisses des taux de 25 points de base entre février et juin, tandis que la Fed aura attendu septembre pour réaliser 3 baisses de taux consécutives. Néanmoins, les taux longs ont clôturé l'année à des niveaux relativement élevés : le taux d'État allemand 10 ans s'établissait autour de 2,855% à fin décembre, tandis que le taux américain de même maturité était à 4,167%. Ces niveaux reflètent à la fois des besoins de financement publics élevés et une vigilance des investisseurs sur les perspectives d'inflation.

Sur le plan économique et sectoriel, plusieurs tendances structurantes devraient continuer à influencer l'allocation d'actifs. En Europe, les politiques visant à renforcer l'autonomie industrielle et énergétique du continent devraient soutenir l'investissement. Le programme budgétaire engagé par l'Allemagne, notamment orienté vers les infrastructures et les capacités de défense, pourrait contribuer à dynamiser certains secteurs industriels et technologiques européens. Parallèlement, la thématique de l'intelligence artificielle demeure l'un des principaux moteurs des marchés actions mondiaux. Les dépenses engagées par les grandes entreprises technologiques ont été particulièrement importantes l'année dernière. Toutefois, l'ampleur de ces investissements soulève désormais des interrogations quant à leur rentabilité à moyen terme, ce qui pourrait entraîner une différenciation plus marquée entre les entreprises capables de transformer ces dépenses en croissance bénéficiaire et celles dont les perspectives restent plus incertaines.

Dans ce contexte, la diversification géographique conserve toute son importance. Les économies émergentes, bien que sensibles aux tensions commerciales, présentent des caractéristiques favorables notamment en termes de démographie et de croissance potentielle. Elles peuvent ainsi constituer un facteur de diversification pertinent au sein des portefeuilles. Certaines classes d'actifs alternatives devraient également continuer à jouer un rôle stabilisateur. L'or, dont la progression a été remarquable en 2025, pourrait demeurer un instrument de diversification intéressant si les tensions internationales persistent.

Enfin, l'évolution des taux d'intérêt restera déterminante pour les actifs immobiliers. L'orientation plus accommodante des politiques monétaires, en particulier en zone euro, pourrait progressivement améliorer les perspectives du secteur. Les baisses de taux attendues au cours de l'année devraient contribuer à alléger les conditions de financement et à soutenir la valorisation des actifs immobiliers.

Dans ce cadre, l'année 2026 pourrait s'avérer plus exigeante pour les investisseurs. L'environnement macroéconomique et géopolitique impose une approche de gestion disciplinée, reposant sur une sélection rigoureuse des actifs, une diversification adaptée aux différents scénarios de marché avec une attention particulière portée à la solidité des fondamentaux économiques des entreprises.

2/ Performances du fonds

Le fonds a comme indice de référence un indice composite 20% ESTR, 35% Euro-MTS 5-7 ans et 45% DJ Euro Stoxx 50.

	Fonds	Indice	Différence
2025	+13.99 %	+9.09%	+4.9%
Création	-16.54%	+51.21%	-67.75%
Annualisé	-0.93%	+2.15%	-3,08%

Les performances passées ne préjugent pas les performances futures de l'OPCVM et ne sont pas constantes dans le temps.

3/ Les principaux mouvements sur l'année 2025

A l'achat :

26/02/2025	FR0010257527	DOM SELECT.ACTION MIDCAP FCP	29 870,00
23/07/2025	IE00BYXW3909	FSSA GRW EUR-VI-AC	21 111,12
03/06/2025	FR0010858498	LAZARD CONVERT.GLOB.R.SI.3DEC	20 407,80
19/09/2025	LU0578134230	MEMNON EUROPEAN CL.R-EURO CAP.	18 027,95
04/12/2025	LU0578134230	MEMNON EUROPEAN CL.R-EURO CAP.	17 941,50

A la vente :

06/01/2025	FR0011640986	INOCAP RDM FR. MIDCAPS C FCP 3D	49 069,80
06/01/2025	FR0010854588	DOM PATRIMOINE PART I FCP 3DEC	25 097,12
01/12/2025	FR0010257527	DOM SELECT.ACTION MIDCAP FCP	24 864,82
10/01/2025	FR0010135327	DOM CAPI FCP	24 698,10
18/12/2025	LU2486276541	PLACEURO GOLD M CC EUR C.	22 304,25

4/ Informations relatives aux instruments financiers du groupe

Les mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres au cours de l'exercice n'ont pas concerné d'instruments financiers détenus en portefeuille émis par la société de gestion ou par les entités de son groupe.

Au 31 décembre 2025, le fonds DÔM QUANTALYS 90 détenait 54.47% de son actif net dans les OPC émis par la société de gestion.

5/ Droits de vote

Conformément aux dispositions de l'article L533-22 du Code monétaire et financier, la politique d'engagement actionnarial, la politique de vote et le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles DOM FINANCE a exercé ses droits de vote sont accessibles sur le site de la société de gestion.

6/ Procédure de choix des intermédiaires

Une sélection d'intermédiaires est établie par produits traités (actions, taux). Pour chaque intermédiaire, un montant maximum est accordé correspondant au cumul des opérations traitées et dont le dénouement n'est pas encore intervenu (période comprise entre la date d'opération et la date de règlement-livraison). Ce montant maximum est fonction de l'appréciation de la solidité financière de l'établissement (ou de son compensateur) et de la nature des produits traités.

La sélection des intermédiaires s'effectue principalement sur la base des critères suivants :

- Objectif : recherche des meilleures conditions de prix ;
- Critères discriminants : coût et sécurité du règlement / livraison et qualité du traitement back-office ;
- Critères niveau 1 : niveaux des courtages payés aux intermédiaires ; qualité d'exécution ;
- Critères niveau 2 : qualité du service vente ; services spécifiques d'exécution (paniers ...) ; qualité du reporting périodique sur les transactions réalisées. Des critères supplémentaires interviendront en fonction de la classe d'actifs concernée.

Revue périodique par le comité de sélection des intermédiaires de DÔM FINANCE.

Semestriellement, le comité de sélection des intermédiaires passe en revue l'ensemble des intermédiaires.

7/ Communication des critères Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance (ESG)

Ce Fonds ne prend pas en compte les critères ESG.

8/ Règlement SFDR

Cet OPCVM relève de l'article 6 du règlement SFDR

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

9/ Rapport sur les frais d'intermédiation

DÔM Finance n'est pas tenue d'élaborer le présent document intitulé « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » dans la mesure où elle a recours à des services de recherche externe et des services d'exécution d'ordres et que les frais d'intermédiation, versés aux intermédiaires de marché ont représenté pour l'exercice 2025 un montant inférieur à 500 000€.

10/ Risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

11/ Changement intervenu au cours de l'exercice

Aucun changement substantiel n'est intervenu sur l'exercice.

12/ Rémunération

La politique de rémunération est cohérente et promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs de l'OPC que les gérants gèrent. Un rapport sur la politique de rémunération est disponible auprès de la société de gestion.

DOM FINANCE a versé des rémunérations à 33 personnes en 2025, dont la rémunération globale brute salarié s'élevait à 3 994 K€ sur l'année 2025.

La partie variable (primes et gratifications) s'est élevée à un montant global de 274 K€ sur l'année 2025.

Tableau de suivi des rémunérations : Effectif 33 personnes

	Rémunérations fixes	Rémunérations variables	Nombre de bénéficiaires
Montant total des rémunérations versées pour l'exercice 2025	3 994 K€	274 k€	33

	Preneurs de risques	Nombre de bénéficiaires	Membres du personnel ayant une incidence sur le profil de risque des OPC	Nombre de bénéficiaires
Montant agrégé des rémunérations versées pour l'exercice 2024 (fixes et variables)	3 037 k€	17	1 770 k€	11

13/ Utilisation d'instruments financiers dérivés

Le FCP intervient sur les futures et options des marchés de taux et actions sur les marchés réglementés, à des fins de couverture et d'exposition.

Au 31 décembre 2025, l'exposition nette obtenue à travers l'utilisation des instruments financiers dérivés (Futures indices Eurostoxx 50) se montait à -9.72 %.

14/ Techniques de gestion efficaces du portefeuille

Le FCP n'a pas recours aux techniques de gestion efficaces de portefeuille

15/ Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR

L'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

DÔM QUANTALYS 90

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
DÔM FINANCE

39 rue Mstislav Rostropovitch
75017 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux porteurs de parts du FCP DÔM QUANTALYS 90,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif DÔM QUANTALYS 90 constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes



d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;



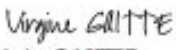
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu du délai d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du 13 mai 2026

Paris La Défense, le 13 mai 2026

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés


Virginie GAITTE

COMPTES ANNUELS

BILAN

Actif

	31/12/2025	31/12/2024
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	3 464 854,77	3 217 792,86
OPCVM	3 464 854,77	3 217 792,86
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	5 130,00	540,00
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	3 469 984,77	3 218 332,86
Créances et comptes d'ajustement actifs	23 508,94	20 846,65
Comptes financiers	124 608,52	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	148 117,46	20 846,65
Total Actif I + II	3 618 102,23	3 239 179,51

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

BILAN

Passif

	31/12/2025	31/12/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	3 163 394,77	3 145 640,81
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	442 592,25	79 479,93
Capitaux propres I	3 605 987,02	3 225 120,74
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	3 605 987,02	3 225 120,74
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	5 130,00	540,00
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	5 130,00	540,00
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	6 985,21	6 279,80
Concours bancaires	-	7 238,97
Sous-total autres passifs IV	6 985,21	13 518,77
Total Passifs: I + II + III + IV	3 618 102,23	3 239 179,51

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

COMPTE DE RÉSULTAT

	31/12/2025	31/12/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	2 165,26	2 390,76
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	2 541,14	1 123,52
Sous-total Produits sur opérations financières	4 706,40	3 514,28
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-17,58	-53,45
Sous-total charges sur opérations financières	-17,58	-53,45
Total Revenus financiers nets (A)	4 688,82	3 460,83
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC*	3 766,37	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-72 914,11	-68 891,83
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-69 147,74	-68 891,83
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	-64 458,92	-65 431,00
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	644,58	577,70
Sous-total revenus nets I = C + D	-63 814,34	-64 853,30

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

* Des rétrocessions perçues dans le cadre d'une convention de distribution entre BDL Capital Management et Dôm Finance ont été comptabilisées en 2025, incluant des montants relatifs à des exercices antérieurs.

COMPTE DE RÉSULTAT *(suite)*

	31/12/2025	31/12/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	106 776,82	90 012,67
Frais de transactions externes et frais de cession	-712,02	-279,32
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	106 064,80	89 733,35
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-1 116,46	-945,14
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	104 948,34	88 788,21
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	407 178,29	57 073,85
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	407 178,29	57 073,85
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-5 720,04	-1 528,83
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	401 458,25	55 545,02
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	442 592,25	79 479,93

ANNEXE

An abstract graphic consisting of several overlapping, curved shapes in various shades of blue, creating a wave-like effect that starts from the bottom left and extends towards the top right of the page.

STRATÉGIE ET PROFIL DE GESTION

Objectif de gestion :

Le Fonds a pour objectif de sur performer l'indicateur de référence composé à 20% de l'€STR, 35% de l'EuroMTS 5-7 ans et à 45% de l'indice Dow Jones Eurostoxx 50 par une répartition des investissements entre les marchés d'actions (à hauteur de 45% de l'actif net minimum) et les marchés d'obligations et autres titres de créance (à hauteur de 20% de l'actif net minimum).

TABLEAU DES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Exprimés en EUR	31/12/2025	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021
Actif net total	3 605 987,02	3 225 120,74	3 213 768,75	3 078 508,78	3 418 046,22

Exprimés en EUR	31/12/2025	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021
-----------------	------------	------------	------------	------------	------------

PART CAPITALISABLE

FR0010313718

Nombre de parts ou actions	43 203,00	44 046,00	45 000,0000	45 000,0000	45 000,0000
Valeur liquidative unitaire	83,46	73,22	71,41	68,41	75,95
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	0,95	0,54	0,11	-2,58	5,82

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

RÈGLES & MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

(sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Méthode d'évaluation

DÔM Finance se conforme aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur et, notamment, au plan comptable des OPCVM/

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté du bilan selon les règles suivantes :

Valeurs mobilières négociables sur un marché réglementé :

1- Les actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) sont valorisées sur la base des cours de bourse à la clôture en J.

2- Obligations, titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

La société de gestion valorise les obligations et assimilés françaises et étrangères autant que possible sur la base de cours fin de journée, contribués correspondant au « mid BGN » de Bloomberg.

Dans le cas où cette valorisation ne serait pas disponible ou non représentative d'une valeur de marché, elle valorise sur la base du cours fin de journée d'un contributeur alternatif ou d'une bourse cotée, si ce cours est représentatif d'une valeur de marché.

A défaut, les titres sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Le cours ainsi retenu fait l'objet d'un justificatif annexé à chaque valorisation.

Les titres de créances négociables à plus de trois mois sont valorisés à leur valeur de marché. Lorsque la durée de vie devient inférieure à trois mois, la surcote / décote est amortie linéairement sur le nombre de jours restants jusqu'à l'échéance. S'ils sont acquis moins de trois mois avant l'échéance, les intérêts ainsi que la surcote / décote sont linéarisés.

Titres d'OPCVM/FIA en portefeuille :

Les OPCVM sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue.

Les instruments financiers à terme :

- Les instruments financiers à terme ferme ou conditionnel non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à la valeur probable de négociation selon les modèles reconnus de marché.

Opérations d'échange (swaps) :

Les swaps de taux à plus de trois mois sont valorisés à leur valeur de marché sur la base de courbe de taux selon la méthode d'interpolation du taux à maturité. Lorsque la durée de vie devient inférieure à trois mois, les swaps de taux sont valorisés jusqu'à l'échéance sur la base du dernier taux connu. S'ils sont acquis moins de trois mois avant l'échéance, les intérêts sont linéarisés.

Les opérations à terme sur devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- Les instruments financiers à terme ferme ou conditionnel négociés sur un marché réglementé sont valorisés au cours de compensation du jour.

Acquisitions temporaires de titres :

Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle.

Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés et de la créance correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Emprunts d'espèces : - Les emprunts d'espèces sont évalués selon les conditions contractuelles.

Devises : Les cours en devises étrangères sont convertis en euro selon le cours des devises respectives au jour de l'évaluation. Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du RCCI de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Modalités pratiques

La valorisation est effectuée à partir des données recueillies par le valorisateur à l'aide de ses différentes sources de données en application des règles précédentes.

Méthode de comptabilisation :

COMPTABILISATION DES REVENUS :

L'OPCVM comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon couru pour les coupons, et le jour du détachement du dividende pour les dividendes.

COMPTABILISATION DES ENTREES ET SORTIES EN PORTEFEUILLE :

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPCVM est effectuée frais de négociation exclus.

Devise de comptabilité

Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Le Fonds commun de placement est un Fonds commun de placement de capitalisation.

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE

	31/12/2025	31/12/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	3 225 120,74	3 213 768,75
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	38 853,22	49 795,45
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-106 771,11	-119 819,66
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-64 458,92	-65 431,00
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	106 064,80	89 733,35
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	407 178,29	57 073,85
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	3 605 987,02	3 225 120,74

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

EVOLUTION DU NOMBRE DE PARTS OU ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE

PART CAPITALISABLE

FR0010313718	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	493	38 853,22
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1 336	-106 771,11
Solde net des souscriptions/rachats	-843	-67 917,89
PART CAPITALISABLE		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

VENTILATION DE L'ACTIF NET PAR NATURE DE PARTS OU ACTIONS

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010313718	PART CAPITALISABLE	Capitalisable	EUR	3 605 987,02	43 203	83,46

EXPOSITIONS DIRECTES ET INDIRECTES SUR LES DIFFÉRENTS MARCHÉS

Exposition directe sur le marché actions (*hors obligations convertibles*)

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 01 +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-347,48	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	-347,48	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation par nature de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	124,61	-	-	-	124,61
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	N/A	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	124,61

Exposition directe sur le marché de taux (*hors obligations convertibles*) ventilation par maturité

	Ventilation par durée résiduelle						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois - 1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	124,61	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	124,61	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Devise 01 +/-	Devise 02 +/-	Devise 03 +/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Méthodologie :

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10% de son actif net dans d'autres OPC.

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0007005764	BSO BIO SANTE FCP	SAINT OLIVE GESTION	Actions	France	EUR	125 647,00
FR0010083634	DOM SELECTION ACTION RENDEMENT	Dom Finance	Actions	France	EUR	150 010,60
FR0010135327	DOM CAPI FCP	Dom Finance	Obligations	France	EUR	190 770,14
FR0010257527	DOM SELECTION ACTION MIDCAP FCP	Dom Finance	Actions	France	EUR	436 061,32
FR0010298596	MONETA MULTI CAPS C	MONETA ASSET MANAGEMENT	Actions	France	EUR	95 203,50
FR0010313742	DOM ALPHA OBLIGATIONS CREDIT	Dom Finance	Obligations	France	EUR	215 355,00
FR0010532028	PREVOIR RENAISSANCE VIETNAM	Societe De Gestion Prevoir (SGP)	Actions	France	EUR	26 200,64
FR0010541821	IMMOBILIER 21 AC FCP	GESTION 21	Actions	France	EUR	110 638,17
FR0010609602	DOM ORCHIDEE I LONG SHORT FCP	Dom Finance	Mixte	France	EUR	72 523,05
FR0010651224	BDL CONVICT.3DEC SICAV	BDL Capital Management	Actions	France	EUR	189 457,38
FR0010854265	DOM PATRIMOINE R	Dom Finance	Mixte	France	EUR	242 021,52
FR0010854588	DOM PATRIMOINE I	Dom Finance	Mixte	France	EUR	608 841,76
FR0010858498	LAZARD CONVERTIBLE GLOBAL ACT -R- SICAV	Lazard Freres Gestion	Obligations convertibles	France	EUR	47 862,92
FR0010925933	DOM SELECTION ACTION RENDEMENT INTERNATIONAL FCP	Dom Finance	Actions	France	EUR	49 117,06
FR0011640986	QUADRIGE RENDEMENT FRANCE	INOCAP GESTION SAS	Actions	France	EUR	11 802,89
FR0013433067	GEMCHINA R	Gemway Assets	Obligations	France	EUR	41 964,80
FR001400QDK8	GAY-LUSSAC MICROCAPS EUROPE	Gay-Lussac Gestion SA	Actions	France	EUR	110 390,10
IE000GWPAPX6	PERPETUAL INVESTMENT SERVICES EUROPE SICAV	JOHCM Funds (Ireland) Limited	Actions	Irlande	EUR	105 858,20
IE00B44DHJ04	BNY MELLON GLOBAL FUNDS PLC SICAV	BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A	Actions	Irlande	EUR	96 133,29
IE00BYXW3909	FIRST ENTIER INVESTORS GLOBAL UMBERLLA FD PLC CHN GRW FD	First Sentier Investors (Ireland) Limited	Actions	Irlande	EUR	39 595,82

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU0578134230	MEMNON EUROPEA FUND R	Zadig Gestion (Luxembourg) S.A	Actions	Luxembourg	EUR	37 854,56
LU0866838575	ALKEN EUROPEAN OPPORTUNITIES EU1	AFFM S.A	Actions	Luxembourg	EUR	38 499,30
LU1129205529	ABRDN SICAV I SICAV CHINA A SHARE SUSTAINABLE EQUITY FUND	abrdn Investments Luxembourg S.A	Actions	Luxembourg	EUR	46 781,00
LU1299707072	GOLDMAN SACHS INDIA EQUITY PORTFOLIO SICAV	Goldman Sachs Asset Management B.V.	Actions	Luxembourg	EUR	31 537,80
LU1832174962	INDEPENDANCE AM SICAV - EUROPE SMALL	Independance AM	Actions	Luxembourg	EUR	172 541,60
LU1988108434	BDLCM FUNDS SICAV BDL TRANSITION MEGATRENDS	BDL Capital Management	Actions	Luxembourg	EUR	37 884,35
LU2486276541	PLACEURO SICAV GOLD MINES SICAV	Dom Finance	Actions	Luxembourg	EUR	134 301,00
Total						3 464 854,77

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/12/2025
Créances	
Souscriptions à recevoir	83,34
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	-
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	23 425,60
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers	-
Total des créances	23 508,94
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-166,68
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-6 818,53
Dépôts de garantie	-
Autres créditeurs divers	-
Total des dettes	-6 985,21
Total des créances et dettes	16 523,73

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception d'éventuels frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue par le dépositaire.

Toutes les charges payables par le fonds sont prélevées sur ses actifs. Ces charges incluent les commissions payables :

- Au gestionnaire financier, au promoteur et au distributeur
- Au valorisateur
- Au dépositaire
- Au conservateur
- Aux commissaires aux comptes.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux, barème (TTC)
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, dépositaire, avocats, distribution)	Actif net	2.10 % TTC taux maximum
Frais indirects maximum	Actif net	2.50 % TTC taux maximum
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commissions de superperformance	Actif net	Néant

Commissions de gestion indirecte :

Le plafond maximum des frais indirects qui pourront être supportés par le porteur de parts au titre des OPCVM et/ou FIA dans lesquels DÔM QUANTALYS 90 investira :

Commission de souscription : le fonds s'interdira d'investir dans des OPCVM et/ou FIA présentant des commissions de souscription, sauf si cette commission est acquise à l'OPCVM

Commission de rachat : le fonds s'interdira d'investir dans des OPCVM et/ou FIA présentant des commissions de rachat, sauf si cette commission est acquise à l'OPCVM

Frais de gestion : le fonds investira dans des OPCVM et/ou FIA dont les frais de gestion ne dépasseront pas 2,1 % TTC au maximum.

Barème des commissions de mouvements applicables à l'OPCVM

Achats/ventes de valeurs mobilières : actions, obligations, TCN

Les tarifs – dont frais de correspondants – sont compris entre 5 Euros et 50 Euros Hors Taxes (forfait à l'opération) en fonction du lieu de dépôt, et s'appliquent pour les titres au porteur et nominatifs.

Souscriptions/rachats d'OPCVM et/ou FIA

Les tarifs sont compris entre 1,5 Euros et 150 Euros Hors Taxes selon la nature à l'OPCVM: domicilié Société Générale, non domicilié Société Générale, droit étranger, offshore.

PART CAPITALISABLE

FR0010313718	31/12/2025
Frais fixes	72 914,11
Frais fixes en % actuel	2,10
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	3 766,37

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Parts d'OPC et de fonds d'investissements			
	FR0010313742	DOM ALPHA OBLIGATIONS CREDIT FCP	215 355,00
	FR0010135327	DOM CAPI FCP	190 770,14
	FR0010609602	DOM ORCHIDEE I LONG SHORT FCP	72 523,05
	FR0010854588	DOM PATRIMOINE I	608 841,76
	FR0010854265	DOM PATRIMOINE R	242 021,52
	FR0010257527	DOM SELECTION ACTION MIDCAP FCP	436 061,32
	FR0010083634	DOM SELECTION ACTION RENDEMENT FCP	150 010,60
	FR0010925933	DOM SELECTION ACTION RENDEMENT INTERNATIONAL FCP	49 117,06
	LU2486276541	PLACEURO SICAV GOLD MINES SICAV	134 301,00
Total			2 099 001,45

DÉTERMINATION ET VENTILATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/12/2025	31/12/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-63 814,34	-64 853,30
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-63 814,34	-64 853,30
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-63 814,34	-64 853,30

PART CAPITALISABLE

FR0010313718	31/12/2025	31/12/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-63 814,34	-64 853,30
Total	-63 814,34	-64 853,30
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/12/2025	31/12/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	104 948,34	88 788,21
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	104 948,34	88 788,21
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	104 948,34	88 788,21

PART CAPITALISABLE

FR0010313718	31/12/2025	31/12/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	104 948,34	88 788,21
Total	104 948,34	88 788,21
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

INVENTAIRE DES ACTIFS ET PASSIFS

Inventaire des éléments de bilan (*hors IFT*)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Parts d'OPC et fonds d'investissements			3 464 854,77	96,09
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			3 464 854,77	96,09
ABRDN SICAV I SICAV CHINA A SHARE SUSTAINABLE EQUITY FUND	EUR	2 800	46 781,00	1,30
ALKEN EUROPEAN OPPORTUNITIES EU1	EUR	90	38 499,30	1,07
BDLCM FUNDS SICAV BDL TRANSITION MEGATRENDS	EUR	235	37 884,35	1,05
BDL CONVICT.3DEC SICAV	EUR	42	189 457,38	5,25
BNY MELLON GLOBAL FUNDS PLC SICAV	EUR	37 300	96 133,29	2,67
BSO BIO SANTE FCP	EUR	95	125 647,00	3,48
DOM ALPHA OBLIGATIONS CREDIT FCP	EUR	1 470	215 355,00	5,97
DOM CAPI FCP	EUR	1 402	190 770,14	5,29
DOM ORCHIDEE I LONG SHORT FCP	EUR	505	72 523,05	2,01
DOM PATRIMOINE I	EUR	5,03	608 841,76	16,88
DOM PATRIMOINE R	EUR	2 106	242 021,52	6,71
DOM SELECTION ACTION MIDCAP FCP	EUR	2 966	436 061,32	12,09
DOM SELECTION ACTION RENDEMENT FCP	EUR	69,21	150 010,60	4,16
DOM SELECTION ACTION RENDEMENT INTERNATIONAL FCP	EUR	16,34	49 117,06	1,36
FIRST ENTIER INVESTORS GLOBAL UMBRELLA FD PLC CHN GRW FD	EUR	3 150	39 595,82	1,10
GAY-LUSSAC MICROCAPS EUROPE PART A	EUR	454	110 390,10	3,06
GEMCHINA R	EUR	395	41 964,80	1,16
GOLDMAN SACHS INDIA EQUITY PORTFOLIO SICAV	EUR	1 260	31 537,80	0,88
IMMOBILIER 21 AC FCP	EUR	747	110 638,17	3,07
INDEPENDANCE AM SICAV - EUROPE SMALL	EUR	770	172 541,60	4,79
LAZARD CONVERTIBLE GLOBAL ACT -R- SICAV	EUR	94	47 862,92	1,33
MEMNON EUROPEA FUND R	EUR	103	37 854,56	1,05
MONETA MULTI CAPS C	EUR	210	95 203,50	2,64
PERPETUAL INVESTMENT SERVICES EUROPE SICAV	EUR	91 100	105 858,20	2,94
PLACEURO SICAV GOLD MINES SICAV	EUR	13 350	134 301,00	3,72
PREVOIR RENAISSANCE VIETNAM	EUR	82	26 200,64	0,73
QUADRIGE RENDEMENT FRANCE MIDCAPS	EUR	61	11 802,89	0,33
Total			3 464 854,77	96,09

INVENTAIRES DES IFT *(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)*

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
EURO STOXX 0326	-6	-	5 130,00	-347 484,60
Sous total		-	5 130,00	-347 484,60
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	5 130,00	-347 484,60

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

INVENTAIRE DES OPÉRATIONS À TERME DE DEVISE

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan

Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	3 464 854,77
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-5 130,00
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	153 247,46
Autres passifs (-)	-6 985,21
Total = actif net	3 605 987,02

